

Lettre du 9 mars 1894 au préfet de police de Paris

Ernesta Forti

9 mars 1894

Monsieur le Préfet de Police

Monsieur je viens vous prier de vouloir bien m'accorder le temps nécessaire pour vendre mon fonds afin que je puisse faire face honnêtement à tous mes engagements, car vous pensez bien que je ne pourrais en huit jours de temps le faire que d'une manière désastreuse, moi qui ne suis coupable de rien, je ne puis être victime à ce point des événements présents ; puis pour mon fils qui en souffre doublement pour sa mère d'abord puis pour lui qui avait rêvé d'être soldat et de servir la France je l'en avais dissuadé jusqu'à présent le trouvant trop jeune puis il m'était d'une grande utilité pour mon commerce vous comprendrez aussi dans votre justice et votre sagesse que je ne puis perdre le fruit de tant de fatigues il serait pénible à mon âge de me trouver sans rien après avoir tant peiné et je le répète n'ayant surtout rien à me reprocher et ayant toujours agi loyalement envers tout le monde, je dois désintéresser complètement mes créanciers et avoir devant moi de quoi continuer mon labeur quotidien. Je compte donc sur votre justice pour m'accorder les délais nécessaires puis je vous prierai en même temps de vouloir bien me faire remettre mes papiers de commerce et le bec de cane de la porte d'entrée, je suis extrêmement gêné sans. Vous comprendrez qu'il ne m'est plus possible quand même de rester dans mon établissement, tous ces événements immérités pour moi m'ont fait le plus grand tort, je compte donc sur vous pour en sortir le moins désavantageusement possible.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, veuillez agréer, je vous prie Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses.

Ernesta Forti

9 mars 94, 3 rue Jocquelet, 3



Ernesta Forti
Lettre du 9 mars 1894 au préfet de police de Paris
9 mars 1894

extrait le 15 septembre 2026 de la collection d'*Archives anarchistes*, tiré du dossier de police "Ba 881" aux Archives de la préfecture de police de Paris.

bibliotheque-anarchiste.com